



REGLEMENT INTERIEUR
CHAMPIONNAT DES BOUCHES DU RHÔNE JEUNES
QUALIFICATIONS PHASE BOUCHES DU RHONE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Article 1 : Organisation

Des tournois qualificatifs aux championnats de France Jeunes sont organisés pour les catégories U8, U10, U12, U14, U16. Un tournoi féminin et un tournoi mixte sont organisés pour chacune de ces catégories. Lors de ces tournois, le titre de champion départemental est décerné au vainqueur de chaque tournoi. A ces tournois qualificatifs se rajoute un OPEN U18-U20 mixte.

Article 2 : Règles

Les tournois se joueront suivant les règles du dernier congrès de la FIDE. Les propositions de nulle par accord mutuel sont autorisées avec l'accord de l'arbitre.

Article 3 : Lieu et Dates

Le Championnat des Bouches du Rhône Jeunes est organisé par le CDJE 13.

L'adresse de la salle de jeu est :

Espace Charles Trenet Boulevard Aristide Briand 13300 Salon de Provence

- a) Les tournois pour les catégories U12, U14, U16 se déroulent du Samedi 05/11 au Dimanche 06/11/2022.
- b) Les tournois pour les catégories U8, U10, U18 et U20 se déroulent sur une journée, le Samedi 05/11/2022.

Article 4 : Conditions de participation

Le championnat des Bouches-du-Rhône jeunes est ouvert aux licenciés français ainsi qu'aux étrangers scolarisés en France.

Pour tous ces tournois, une licence A ou B est obligatoire pour participer.

Article 5 : Inscriptions

Les inscriptions sont 2 euros par joueur (date limite le 1 novembre 2022 à 20 h 00).

Chaque club est responsable des joueurs qu'il inscrit à ce tournoi.

Article 6 : Places qualificatives

Le nombre de places qualificatives pour chacun des tournois qualificatifs par catégories est déterminé par la Ligue PACA et affiché en annexe.

Article 7 : Joueurs qualifiés d'office

Les joueurs ou joueuses qualifiés d'office au championnat de France peuvent participer au tournoi de leur catégorie car il décerne le titre départemental.

Ils ne prennent pas de place qualificative à la phase Ligue.

Les filles choisissent avant le début des tournois si elles concourent dans le tournoi féminin ou mixte de leur catégorie.



Article 8 : Cadences

- a) Les tournois qualificatifs pour les catégories U12 pupilles, U14 benjamins et U16 minimales se jouent en cadence 2×25 min + 10 s/coups sur deux jours.
- b) Les catégories U8, U10, et l'open jouent en cadence 2×15 min + 5 s/coups sur un seul jour.

Ces tournois sont homologués pour le classement FIDE de parties rapides.

Article 9 : Horaires des rondes

Le forfait sera déclaré pour tout joueur ne se présentant pas à sa table au cours des 15 minutes suivant l'heure officielle du début de la rencontre ou ayant perdu au temps sans avoir joué un coup.

Catégories	U12, U14, U16	U8, U10	Open U18-U20
Pointage	Samedi : 14h30 à 14h55	Samedi : 8H30 à 9H15	Dimanche : 8H30 à 9H15
Ronde 1	Samedi : 14H30	Samedi : 9H30	Dimanche : 9H30
Ronde 2	Samedi : 15H45	Samedi : 10H15	Dimanche : 10H15
Ronde 3	Samedi : 16H45	Samedi : 11H00	Dimanche : 11H00
Ronde 4	Dimanche : 09H30	Samedi : 11H45	Dimanche : 11H45
Ronde 5	Dimanche : 10H45	Samedi : 13H00	Dimanche : 13H00
Ronde 6	Dimanche : 11H45	Samedi : 13H45	Dimanche : 13H45
Ronde 7	Dimanche : 14H30	Samedi : 14H30	Dimanche : 14H30
Ronde 8	Dimanche : 15H45	Samedi : 15H15	Dimanche : 15H15
Ronde 9	Dimanche : 16H45	Samedi : 16H00	Dimanche : 16H00
Remise des trophées	Dimanche : 18h00	Samedi : 17h00	Dimanche : 17h00

Article 10 : Appariements

Les appariements suivent les règles de la FIDE, le logiciel PAPI est utilisé dans le cadre de ce règlement.

A noter : appariements en fonction du nombre de joueurs par catégorie :

- Si 2 joueurs, triple rondes 6 rondes : les 2 joueurs jouent 6 parties l'un contre l'autre, en alternant les couleurs lors de chaque nouvelle ronde. Un tirage au sort déterminera les couleurs pour la première ronde.
- Si 3 ou 4 joueurs, double rondes 6 rondes (Pour 4 joueurs : chaque joueur affronte 2 fois ses adversaires dans le tournoi, en alternant les couleurs.

Un tirage au sort déterminera les couleurs pour la première ronde. Pour 3 joueurs, le fonctionnement est similaire mais il y a un exempt.)



Comité Départemental du Jeu d'Échecs des Bouches-du-Rhône

- Si 5 joueurs, toutes rondes, 5 rondes
- Si 6 joueurs, toutes rondes, 5 rondes
- Si 7 joueurs, toutes rondes, 7 rondes
- Si 8 joueurs, toutes rondes, 7 rondes
- Si 9 joueurs, toutes rondes, 9 rondes
- Si 10 joueurs, toutes rondes, 9 rondes
- Si 11 joueurs ou plus : 9 rondes, appariements système Suisse

Article 11 : Systèmes de départages

Pour les tournois au système Suisse : 1. Buchholz Tronqué 2. Buchholz 3. Performance
Pour les tournois fermés : 1. Nombre de victoires 2. Sonneborn-Berger. 3. Performance
En cas d'égalité de tous ces départages, le départage se fait sur l'échiquier en système coupe.

Article 12 : Vainqueur et Qualification

En cas d'égalité, le vainqueur de chaque tournoi qualificatif, et les places qualificatives sont attribuées selon les départages, tels que définis dans l'article 11, pour les catégories U8, U10, U12, U14, U16, U18 et U20.

La grille américaine est utilisée pour les tournois au système Suisse.

La grille Berger est utilisée pour les tournois fermés.

Article 13 : Accès à la salle jeu

L'accès aux salles de jeu est strictement limité aux joueurs, arbitres, membres du Comité Directeur du CDJE 13 et organisateurs désignés avant le début du tournoi.

Ne pas discuter dans la salle de jeu.

Les membres du Comité Directeur se réservent le droit de prendre des photos de tous les participants à tout moment durant le championnat.

Article 14 : Arbitres

Arbitre principal : REGAUD Denis, Arbitre International, AFE2

Article 15 : Acceptation du règlement

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur ainsi que la charte du joueur d'échecs affichée en annexe.

L'arbitre

L'organisateur